



**Collège et Ecole de culture générale  
Madame de Staël**  
Route de Saint-Julien 25  
1227 Carouge

**Aux parents et aux élèves du CECG  
Madame de Staël**

N/réf. : 221122\_IG\_CORRESPpar.docx

Carouge, le 23 novembre 2022

**Concerne : fête de l'Escalade – vendredi 9 décembre 2022**

Madame, Monsieur,

Chers Parents, Chers élèves,

Vendredi 9 décembre, les écoles du Secondaire I & II célébreront l'Escalade.

Par la présente, nous souhaitons vous informer du déroulement de la journée au CECG Madame de Staël.

L'Escalade donne l'opportunité à toute l'école de se réunir sur un même lieu pour un moment festif.

Les élèves de l'AE dS et plus particulièrement les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années se sont investis dans l'organisation de cette journée, dont le thème est "**déguisement libre**".

Elle se déroulera selon le programme ci-dessous:

- les cours auront lieu normalement durant les deux premières heures de la journée;
- les festivités auront lieu dans le foyer, l'aula et dans la cafétéria;
- dès le début des festivités : défilé et concours de déguisements;
- dès 10h30: marmite de l'escalade à la cafétéria;
- dès 11h: activités jeux, musique, karaoké;
- 12h : traditionnelle soupe de l'escalade offerte
- les activités s'achèveront à 14h00 et les élèves seront libérés après les nettoyages.

Pour que la fête soit réussie, nous attendons des élèves une attitude exemplaire et dans cet objectif, nous rappelons les consignes suivantes **à respecter strictement** :

- pour des raisons de sécurité, les élèves devront se munir de leur **carte d'élèves** pour entrer dans le bâtiment. Sans elle, ils ne seront pas autorisés à entrer;
- dès le début de la fête, l'accès au bâtiment principal de l'école, au pavillon et à l'aile Sud sera interdit aux élèves;

- l'accès aux casiers des élèves **sera interdit dès 10h15**: les élèves doivent donc anticiper et prendre leurs dispositions. Ils pourront bénéficier d'un vestiaire surveillé, situé dans l'aula, jusqu'à 14h00;
- la farine, les œufs, le liquide vaisselle, la mousse à raser, etc... sont interdits et seront systématiquement confisqués. En effet, chaque année, de nombreuses lésions ophtalmiques sont constatées.
- la consommation et la détention d'alcool et/ou de toute autre substance illicite sont interdites. À cet effet, toute bouteille sera systématiquement confisquée et vidée;
- les élèves ne sont pas autorisés à se rendre sur le site des écoles avoisinantes.

Cette liste, très directive, a pour objectif de bien garantir la sécurité de tous. La fête sera belle grâce à la participation active, mais responsable, de tous.

Tout en nous réjouissant de ce moment festif, nous vous adressons, Madame, Monsieur, Chers Parents, Chers Élèves, nos meilleurs messages.



Isabelle Godot,  
Directrice

Copies : Monsieur Pierre-Yves Pettina, chef du secteur Elèves (DGESII),  
Conseil de direction,  
Enseignants, collaborateurs administratifs et techniques du CECG Madame de Staël,  
Madame Deborah Wenger, directrice du CO Drize,  
Monsieur Gérard Roth, concierge.